

CONGRÈS SYNDICAL 2018

Date : les 11, 12 et 13 septembre 2018

Lieu : Manoir du Lac Delage
Lac Delage (Québec)

Heure : 8 h 30

Présences : Geneviève BROSSEAU
Steven CLÉROUX
Stéphane COLLIN
Martin ELEMENT
Éric GIGUÈRE
Valérie GUIMONT
Guillaume LACASSE
Mike LAFORGE
Mario LEVESQUE
Xavier MAINGUY
David MORIN-OUELLET
Martin PERREAULT
Guy PERRON
Patrick, RICHARD-CUMMINGS
Steven RITCHIE
Denis ROUSSEAU
Nicolas ROY
Daniel TREMBLAY
Karl-Hugo WENZEL

Absents : Ulysse RODRIGUE
Daniel TREMBLAY (le 11 septembre AM)

Invités : M^e Marc-André Dowd, Commissaire à la déontologie et Fannie Roy, procureure
M^e André Fiset, Avocat en déontologie
M. Marc Bédard et M. Michel Beaupré de la Caisse des policiers et policières
M. Jacques Painchaud, V-P à la discipline et à la déontologie de l'APPQ
M. Philippe Laliberté, Directeur de la Protection de la faune

Ordre du jour

- 1- Ouverture par le président provincial intérimaire (*Nicolas Roy*)
- 2- Consignes et fonctionnement (*Steven Cléroux*)
- 3- Présences
- 4- Nomination d'un président d'élection et de deux scrutateurs
- 5- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 6- Lecture et adoption du procès-verbal du conseil syndical des 23 et 24 mars 2017
- 7- Lecture et adoption du procès-verbal du conseil syndical du 12 septembre 2017
- 8- Motion pour détruire les votes de l'entente de principe du 12 septembre 2017
- 9- Rapports des officiers :
 - Président provincial par intérim (*Nicolas Roy*)
 - 1^{er} Vice-président (*Nicolas Roy*)
 - 2^e Vice-président (*Stéphane Collin*)
 - Directeur aux griefs (*Martin Perreault*)
 - Secrétaire général « Bilan 2017 et prévisions budgétaires 2018 » (*Steven Cléroux*)
- 10-Élections :
 - a) Président provincial
 - b) Directeur aux griefs
 - c) Secrétaire général
 - d) 1^{er} Vice-président
 - e) 2^e Vice-président
 - f) Deux membres du comité de surveillance
(un pour une période de deux ans et un pour une période de trois ans)
 - g) Un membre pour le comité uniforme et comité directeur
 - h) Comité paritaire
- 11-Rapports des comités :
 - Paritaire, griefs et déontologie (*Martin Perreault*)
 - Directeur (*Steven Cléroux*)
 - SST Prévention et Défenses (*Martin Perreault*)
 - Surveillance (*Mike Laforge et Guillaume Lacasse*)
 - Uniforme (*Steven Cléroux*)
 - Bénéfices marginaux (*Martin Perreault*)
- 12-Modifications de la Constitution, ½ journée (*Martin Perreault*)

13-Varia :

- 13.1) Conférence de M^e Marc-André Dowd, commissaire à la déontologie et Fannie Roy, procureure (*Mardi le 11 septembre à 10h30*)
- 13.2) Conférence de M^e André Fiset, avocat en déontologie (*Mardi le 11 septembre à 13 h 30*)
- 13.3) Informations par M. Marc Bédard et M. Michel Beaupré de la Caisse des policiers et policières (*Mercredi le 12 septembre à 8 h 30*)
- 13.4) Conférence de M. Jacques Painchaud « La judiciarisation de l'intervention policière et les médias (*Mercredi le 12 septembre à 14h*)
- 13.5) Directeur de la Protection de la faune, M. Philippe Laliberté (*Jeudi le 13 septembre à 8 h 30*)
- 13.6) Explications de la future rencontre de section, les demandes cahier de charge
- 13.7) Relations ou représentation avec l'employeur (*rencontre procédurale, façon de compléter un grief*).
- 13.8) SAPFQ délégué mise à jour (*N. Roy*)
- 13.9) Maladie de Lyme (*Denis Rousseau*)
- 13.10) Demande pour soutien et aide lors d'une plainte

14-Ajournement

Le 11 septembre 2018

8 h 34 — Ouverture par le Président provincial intérimaire (Nicolas Roy)

Le président provincial souhaite la bienvenue aux nouveaux délégués, et demande au secrétaire général, Steven Cléroux de distribuer les nouveaux porte-documents pour le 35^e anniversaire du S.A.P.F.Q. Il fait un retour sur la réunion du 30 mars dernier au bureau de la CSN, à Montréal, il explique la façon que la rencontre s'est déroulée afin que les délégués puissent comprendre pourquoi il a fallu tenir notre idée concernant les secteurs. La partie patronale ne voulait rien entendre concernant les secteurs et n'offrait plus rien et en demandait davantage, c'est alors que le comité de négociation s'est levé pour quitter. La partie patronale voulait créer un comité pour les secteurs et le comité leur a proposé d'en discuter lors du comité paritaire et c'est à ce moment-là qu'ils ont eu une offre favorable concernant les secteurs.

Item 2 — Consignes et fonctionnement (Steven Cléroux)

Le secrétaire général souhaite la bienvenue aux nouveaux délégués et les félicite pour leur implication. Il explique le fonctionnement du séjour pour le congrès, et la façon de compléter les comptes de dépenses et les permis d'absence. Les déjeuners et dîners seront pris ici, pour les soupers, c'est à votre choix. Le secrétaire demande que l'on fasse l'élection de deux scrutateurs pour les votes sur l'entente de principe. Il demande aux délégués de ne pas se gêner pour leur faire part de leurs idées. Afin de garder nos communiqués le plus confidentiellement possible, les membres suggèrent que le mot de passe dans « Accès membres » sur le site du syndicat, soit changé à chaque réunion du conseil syndical. Il est satisfait des conférenciers, qu'il a invités.

Item 3 — Présences

Le président nomme deux (2) délégués soit : Steven Ritchie et Éric Giguère pour prendre les présences tout au long du congrès.

Item 4 — Nomination d'un président d'élection et de deux scrutateurs

Le président d'élection nommé est Mario Lévesque et les deux (2) scrutateurs (es) sont Valérie Guimont et Xavier Mainguy.

Item 5 — Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour et les délégués demandent que l'item « Varia » reste ouvert.

Proposition no S-824

Proposeur : Denis Rousseau
Secondeur : Guillaume Lacasse

Je propose l'adoption de l'ordre du jour en gardant le « Varia » ouvert tout au long du conseil.

Vote sur la proposition : Adoptée à l'unanimité

Item 6 — Lecture et adoption du procès-verbal du conseil syndical des 23 et 24 mars 2017

Proposition no S-825

Proposeur : Guillaume Lacasse
Secondeur : Éric Giguère

Je propose l'adoption du procès-verbal du conseil syndical des 23 et 24 mars 2017, tel que présenté par le Secrétaire général.

Vote sur la proposition : Adoptée à l'unanimité

Item 7 — Lecture et adoption du procès-verbal du conseil syndical du 12 septembre 2017

Proposition no S-826

Proposeur : Valérie Guimont
Secondeur : Steven Ritchie

Je propose l'adoption du procès-verbal du conseil syndical du 12 septembre, tel que présenté par le Secrétaire général.

Vote sur la proposition : Adoptée à l'unanimité

Item 8 — Motion pour détruire les votes sur l'entente de principe du 12 septembre 2017

Proposition no S-827

Proposeur : Valérie Guimont
Secondeur : Mike Laforge

Je propose l'adoption de la motion pour détruire les votes sur l'entente de principe du 12 septembre 2017.

Vote sur la proposition : Adoptée à l'unanimité

Item 9 — Rapports des officiers

Rapport du 1^{er} Vice-Président et Président provincial Int (Nicolas Roy)

Bonjour à tous,

Été 2016; je suis permanent au bureau de Beauceville et délégué de Chaudière-Appalaches, c'est mon arrivée au sein de l'organisation syndicale provinciale, M. Pierre Gagné, ancien président qui me fait venir à Montréal dans le but de former un comité de moyen d'expression pour la négociation de notre convention collective. L'exécutif est présent à chaque rencontre et nous tâchons de trouver des actions légales pour assurer une visibilité de nos membres alors qu'ils sont sans contrat de travail depuis 2015.

Nous distribuons des casquettes rouges et sommes très visibles sur les médias sociaux. La casquette rouge fait des envieux. Nous refusons d'en vendre, mais plusieurs chasseurs, pêcheurs veulent nous appuyer en s'en procurant. Je vous rappelle que nous n'avons pas le droit de grève et que les sanctions peuvent être très sévères pour l'agent qui y dérogerait. Je suis coprésident de la 29^e rencontre plein air à Thetford Mines. Je rencontre en privé notre ministre de l'époque soit, M. Laurent Lessard. C'est profitable pour mes relations syndicales avec l'employeur, mais les nuits commencent à s'écourter avec tous ses mandats.

Automne 2016; M. Pierre Gagné rassemble l'exécutif provincial et une élection est mise en place. Je suis nommé sur le poste de vice-président #1. À partir de cette date, j'ai commencé mes tâches en me familiarisant avec le système et mes nouvelles fonctions. Ce n'est pas facile, mais les officiers présents m'apportent leur soutien. Je m'occupe immédiatement du dossier des médias sociaux, dont, du nouveau site internet. Je tiens à changer le profil du site et m'assurer qu'il est à niveau pour les prochaines années.

Hiver 2016; la décision de changer de compagnie pour notre site internet vient après avoir rencontré la présidente de Mustang Technologie soit, Mme Alice Gauthier. Cette dernière ne convient pas l'exécutif que leurs services sont optimaux et nous décidons de changer de compagnie vers CODEMS.

Un long processus pour y parvenir, mais les résultats sont très satisfaisants après coup. Marie-Lucie est mise à profit avec moi dans ce dossier. Elle se familiarise et s'approprie très bien ce dossier. Le soutien web vient aussi avec la page Facebook qui génère beaucoup de courriel et de questionnement par la clientèle.

Nous sommes allés chercher au-delà de 20 000 visionnements sur notre page Facebook en une journée. Je participe au comité de surveillance du mois de mars. J'assiste à la conférence du CRDP au Hilton à Québec.

Cette journée est la porte d'entrée de plusieurs contacts syndicaux, politique et policiers. Plusieurs connaissances sont présentées et des sources intéressantes sont rencontrées. Je participe aussi au conseil syndical à titre de vice-président et à la convocation de tous les délégués par M. Réjean Rioux (DG) au 880, chemin St — Foy en mars 2017.

C'est à cette occasion que M. Pierre Gagné vient me voir à plusieurs reprises en me disant que je vais comprendre rapidement le fonctionnement du Syndicat, sans m'en dire plus. Le 1^{er} avril 2017, notre constitution fait en sorte que je suis nommé Président Int, suite au départ précipité de M. Gagné. Je vous assure qu'à cette date j'avais le visage long et la tête pleine de questionnements. Je n'ai pas dormi toutes mes nuits et ce n'est pas relié à mes jeunes enfants.

J'ai eu beaucoup d'encouragement et je tenais à relever le défi d'être à la barre du syndicat des agents de protection de la faune du Québec comme président de l'exécutif. Pour ceux qui me connaissent, vous savez que quand je m'investis, je le fais à 100 % et bien là, j'ai été servi. Mon choix était de demeurer actif sur le terrain alors que j'avais plusieurs dossiers d'enquête en cours. J'ai donc arrangé mes horaires pour m'assurer d'être actif et efficace.

Printemps 2017; je participe au tournoi de hockey à Shawinigan et j'agis comme président pour la mise au jeu officielle ainsi que la remise des trophées. Ça fait bizarre de se faire appeler Président, mais j'y trouve une grande fierté. Les négociations reprennent de plus belle et je suis plongé tête première dans notre convention et dans la réalité des médias. En effet, plusieurs médias me contactent pour différents dossiers et je m'assure de représenter les membres le plus fidèlement possible. J'ai une facilité de communication avec la presse et je me sers de mes atouts pour mettre de la pression sur notre organisation et nous faire entendre. Ça fonctionne, je place plusieurs manchettes sur notre site Facebook et les agents de différentes régions m'appellent pour me dire que mes interventions font jaser la clientèle cible et que c'est positif. Je prends de plus en plus d'assurance à ce niveau.

Je participe à la rédaction d'un mémoire pour les frais inhérents avec le SFPQ. Je fais le suivi en détail sur le dossier de la contestation en Cour supérieure « Arrêt Saskatchewan ». Je remercie madame René Dagenais pour ses services et nous embauchons madame Sonia Laramée comme stagiaire et officiellement pas la suite. Les rondes de négociations se succèdent à Québec.

Je suis toujours sur les dents à l'idée de voir nos gestionnaires négocier avec peu d'enthousiasme et de gratitude, mais je finis par m'y faire et comprendre la 'Game'. Steve et Martin sont une bonne référence, ils font rougir l'employeur quand leur demandent surpassent notre imagination.

Été 2017; j'ouvre une page Facebook pour les délégués, afin de pouvoir les rejoindre plus facilement. Les moyens d'expression font en sorte que les médias veuillent en savoir plus sur notre travail et surtout sur le nombre ridiculement bas d'agents de la faune au Québec. J'ai à travailler sur un dossier de grief plutôt spécial qui me fait apprendre que même en donnant le meilleur de toi-même au Syndicat, tu peux être poursuivi par un membre mécontent de sa sentence. Ne vous en faites pas, la poursuite n'a pas été retenue par le commissaire, mais c'est tout de même une belle preuve qu'aucun dossier ne peut être pris à la légère.

J'ai la chance ou la malchance de paraître sur les tribunes du ministère et sur l'unité mobile. Notre ministre, M. Luc Blanchette apprend à me connaître et surtout à me reconnaître. J'aborde de bons liens avec lui alors que je force quelques rencontres avec ce dernier. Je le côtoie lors de l'inauguration de l'unité mobile au Parc de la Chute-Montmorency, et il me réserve quelques minutes en privé avec lui. Je suis au summum de ma visibilité syndicale, alors que j'ai accès au parlement de Québec quand bon me semble. Mes bonnes relations avec les partis politiques font aussi grimper notre niveau de crédibilité syndicale avec notre employeur qui se demande souvent comment je fais pour parler au ministre alors que lui doit prendre rendez-vous. Je vous avoue que j'ai ricané au téléphone avec M. Rioux sur celle-là. Le 12 juillet 2017 est l'une des belles journées de ma vie quand nous signons une entente de principe à notre avantage alors que nous avons réuni les gestionnaires à Montréal.

Ce n'est pas de tout repos, car dès le lendemain je rencontre personnellement le ministre Pierre Moreau au Conseil du trésor. Je suis accompagné de Martin Perreault et nous avons eu une vingtaine de minutes d'échange avec lui. Ensuite, je participe à une conférence de presse télévisée pour annoncer notre entente de principe. Deux stratégies viennent ternir notre morale, la rencontre plein air à laquelle je participe quand M. Sébastien Smith (Granby) et Denis d'Auteuil (Gaspé) perdent la vie au courant du mois d'août. À cette occasion, il y a étude de possibilité pour ouvrir un fonds d'aide pour l'organisme « La Vigile », mais rien n'est décidé encore. Lors de la 30^e rencontre plein air qui a lieu au réservoir Baskatong, je m'assure de tenir une minute de silence pour M. Sébastien Smith alors que tous les gens présents se joignent à moi avant le repas.

Automne 2017; les dossiers de pêches annulés, le manque d'effectifs au sein de notre organisation, la disparition des caribous, les coupures budgétaires et le début de la période de chasse font rougir mon cellulaire alors que les médias veulent mon avis. Nous sommes en pleine tournée des régions pour vous présenter notre entente de principe et je crois avoir parlé plus au Parti politique et aux médias qu'avec ma conjointe. Je covoiture avec M. Martin Perreault et après plusieurs milliers de kilomètres parcourus ensemble, je peux vous dire que même sur la route nous étions constamment au téléphone pour régler ou arranger des dossiers.

J'ai aussi rencontré M. Patrick Bourque (Commandant du Nord-du-Québec) afin de voir avec lui les possibilités de travailler ensemble pour revenir à une ambiance de travail saine et professionnelle dans le nord.

Il a été très ouvert d'esprit et a pris beaucoup de temps en privé avec moi pour me présenter le profil de sa région et les particularités qu'il peut rencontrer avec son mandat et les agents qui travaillent pour lui. Depuis ce temps, je suis très satisfait des agents du Nord.

Ils ont su mettre de l'eau dans leur vin et ont compris que la meilleure tribune pour passer un message est les comités paritaires en régions. Ils sont de loin l'une des meilleures régions à ce niveau, car ils sont très actifs, nous soutenons généralement une belle ambiance de travail dans cette région.

Je rencontre une fois de plus M. le ministre Luc Blanchette alors qu'il prend un repas à l'auberge de Duchesnay. À cette dernière occasion, je lui demande des articles d'entraînement pour le nouveau centre de perfectionnement et je lui fais part de notre ronde de négociation. Je lui obtiens aussi une visite privée au centre de perfectionnement au grand honneur de M. Sylvain Marois et de M. Réjean Rioux. Quelques semaines après, le centre se voit garni de vélo stationnaire pour garder la forme. Il ne s'agit pas juste de moi, mais je me permets de croire qu'avec la bonne relation que j'ai avec le ministre, ça ne peut qu'aider. Vous aurez peut-être la chance de pédaler en compagnie du lieutenant Marois dans le nouveau centre.

Hiver 2017-2018; je rencontre les aspirants de la 35^e promotion pour leur expliquer nos principes syndicaux et je participe fièrement à leur graduation alors que M. Réjean Rioux revient sur sa position de ne pas m'inviter et me place en première rangée. Je n'ai pas le droit au discours, mais ça devra être un must dans les prochaines années. Je vois naître mon deuxième fils le 31 décembre et le commencement d'une guerre acharnée pour faire reconnaître la maladie de Lyme et le dossier de Rémy Fortin. Dépôt d'une pétition au parlement, lettre au ministre Blanchette, spectacle « Youp de rire » pour amasser des fonds, discussion avec le directeur général.

Presque toutes les tribunes journalistiques emboîtent le pas pour en connaître plus sur cette maladie suite à peu près de 400 000 partages sur notre page Facebook. C'est un record de visibilité, TVA, Salut Bonjour, FM 93, les radios parlées de Québec et Montréal, etc. Nous sortons dans les médias alors que Rémy Fortin accepte de dévoiler sa vie au grand jour. Même le premier ministre Philippe Couillard se penche sur la question et exige un positionnement médical sur la question. Il est même d'accord que les APF du Québec devraient et pourraient être reconnus professionnellement par la CNESST.

Printemps 2018; je rencontre les aspirants de Duchesnay de la 36^e promotion. Je participe à différents congrès syndicaux qui me font grandement apprécier mon travail ainsi que la satisfaction d'être entendu et reconnu comme syndicat. Au congrès du SPGQ, je suis invité VIP pour leur 50^e anniversaire. Plusieurs contacts et personnalités entourant le SAPFQ y étaient. Notre syndicat et votre président ont été remerciés à l'avant-scène devant 700 délégués et autres syndicats présents.

J'ai participé et fait la mise au jeu au tournoi de hockey à Sherbrooke et rencontré des gestionnaires pour tenter d'améliorer les relations au travail.

J'ai des échanges avec M. Rioux sur les problématiques de nos clés de travail et sur la nomination d'une trentaine d'agents à temps complet. Nous paraphons les textes de l'entente de principe et j'ai encore plusieurs entrevues média concernant la tique à patte noire, la maladie de Lyme et la reconnaissance professionnelle par la CNESST.

Été 2018; je rédige un texte pour la revue CRDP. Le sujet de l'heure étant la maladie de Lyme, nous décidons en exécutif d'y apporter notre touche au niveau du monde policier.

J'assiste à la cérémonie de graduation des aspirants de la 37^e promotion et j'ai une fois de plus la chance de côtoyer le ministre. Nous attendons notre rétro salarial, alors que les textes de convention sont signés par le conseil des ministres le 7 août 2018. J'ai plusieurs semaines de vacance et de paternité à prendre, mais je continue à demeurer disponible pour différents dossiers qui peuvent être traités de la maison. Je participe à la 31^e rencontre plein air qui a lieu au Havre St-Pierre. Encore une fois, j'ai des belles discussions avec M. Réjean Rioux et Gérald Desharnais à propos du futur de la protection de la faune. Je m'assure d'avoir une belle visibilité auprès de nos membres et je constate la complaisance de tous les agents sur les lieux. Ce travail est vraiment gratifiant, car nous avons le pouvoir de faire bouger les choses. Au moment d'écrire ses lignes, l'agent Fortin est pris en charge par son docteur et sa famille aurait elle aussi été infectée. Ils ont droit aux médicaments, car M. Amir Khadir lui a fait passer des tests pour la co infection qui ont testé positif sur la maladie Bartonella au Québec. Il pourra donc être traité ici et sauver près de 60 000 \$/personnes.

Notre identité est celle que nous désirons lui donner et il est plus que nécessaire que notre syndicat continue de s'investir dans cette aventure. Notre syndicat est reconnu nationalement et nous devons être fiers de ce que nous faisons.

Vous les délégués; êtes la force d'un syndicat alors que vous avez la plus haute importance lors des conseils syndicaux, comme celui d'aujourd'hui. Je suis peiné de vous annoncer mon départ au sein de l'exécutif provincial du syndicat. Mon départ avec le syndicat a été rapide, mais ma réflexion pour le quitter a été très longue. Je dois maintenant penser à ma famille et à moi.

J'ai deux jeunes enfants et la charge de travail comme président provincial nécessite d'être à temps plein pour l'organisation. Je ne suis pas prêt à quitter mon poste à Beauceville et le bureau du SAPFQ est à Montréal, ce qui rend laborieux et difficile pour moi de concilier travail-famille. Je vais continuer de siéger comme délégué de la région Chaudière-Appalaches et ainsi m'assurer d'aider et transférer mes contacts au prochain président.

Espérant grandement avoir répondu à vos attentes pendant mon mandat en intérim, je vous recommande fièrement Martin Perreault qui est outillé et prêt pour cette tâche. Je serai donc en fonction à l'exécutif jusqu'au 1er octobre prochain.

Si je me projette dans l'avenir, il est possible qu'un poste à l'exécutif m'intéresse à nouveau alors que j'aurai plus de temps à y consacrer.

Je remettrai mes clefs, mon ordinateur ainsi que mes documents avant mon départ final. Ne lâchez surtout pas le dossier de Rémy Fortin ni celui de notre reconnaissance professionnelle auprès de la CNESST. Ce sont des dossiers de cœurs et je serais déçu d'apprendre leur abandon.

En conclusion, je tiens à remercier vous autres les délégués, de m'avoir aidé et soutenu pendant mon mandat. J'entretiens une affinité avec les membres de l'exécutif et je crois que nous sommes sur la bonne voie pour devenir un corps d'emploi payant et gratifiant. J'ai une très grande gratitude envers Marie Lucie, notre adjointe administrative adorée. Elle est l'exemple inné d'une femme qui aime son travail et qui donne son cœur à chaque jour dans ses tâches.

Nous sommes gâtés de l'avoir, mais je vous dis qu'elle nous aime beaucoup aussi. Je remercie finalement Martin, et ce avec la plus belle reconnaissance possible. Il a su m'aider dans mes fonctions et guider mes interventions avec son expérience. Avec lui on est en confiance dans nos actions et je vous assure qu'il est un passionné endurci qui ne se laissera pas abattre au premier combat.

Je vous souhaite un beau congrès et assurez-vous de vous approprier ce moment de distinction.

Syndicalement,

Pause de 10 h 15 à 10 h 35

13) Varia :

13.1) Conférence de M^e Marc-André Dowd, commissaire à la déontologie et Fannie Roy, procureure

M^e Dowd fait sa présentation et demande à Mme Fannie Roy, procureure du bureau du commissaire, de se présenter. Ils ont distribué un pamphlet sur le code de déontologie des policiers du Québec. Karl-Hugo Wenzel, délégué de la Côte-Nord, demande si ce serait possible que tous les agents en reçoivent, ils les informent qu'ils sont en commandes et que ce sera fait. Patrick Richard-Cummings demande si ce serait possible qu'il y ait des informations précises pour les agents de la protection de la faune, Mme Fannie lui explique que toutes les demandes sont semblables entre les agents de la paix. Il explique aux délégués que lorsque vous êtes informé qu'il y a une plainte contre vous en déontologie, il est important de communiquer avec un membre de l'exécutif afin qu'il puisse vous accompagner.

Lorsque vous êtes en fonction, toute personne vous demandant de vous identifier, sachez que vous êtes dans l'obligation de le faire, exception faite, lorsque vous travaillez en civil et que le fait de vous identifier dévoilerait votre couverture. Vous devez insister pour avoir accès au rapport de déontologie qu'il y a contre vous.

Dîner de 12 h 30 à 13 h 50

13.2) Conférence de M^e André Fiset, avocat en déontologie

M^e Fiset fait la présentation de son parcours professionnel. Il donne des exemples de défense en déontologie et conseil aux délégués de faire attention à ce qu'ils disent lors de leur conciliation. Il explique que lorsque les médias sociaux s'en mêlent, c'est très difficile à défendre.

Pause de 15 h 20 à 15 h 35

Item 9 — Rapports des officiers (suite)

Rapport du 2^e vice-président (Stéphane Collin)

Bonjour à tous,

Pratiquement deux années se sont écoulées depuis mon entrée en poste en novembre 2016. Le syndicat c'est dur, mais passionnant.

Pour ceux qui ne me connaissent pas, voici un petit résumé de mon parcours syndical : mon implication syndicale a débuté en 1996, en début de carrière dans la région de l'Outaouais. On nous proposait fortement de participer aux réunions syndicales, je n'y voyais aucunement la nécessité à l'époque, mais les années m'ont aidé à comprendre l'importance de soutenir mon syndicat.

En 2010, je me suis impliqué dans le comité des moyens de pression à la demande de l'exécutif. Au cours de la même année, j'ai été élu comme délégué de ma région (Laval-Laurentides-Lanaudière).

En 2012, des événements dans ma vie personnelle m'ont obligé à me retirer de la vie syndicale et professionnelle. Fort de mon malheur, les membres de l'exécutif ont réussi à mettre en œuvre la fameuse clause Collin.

En 2014, de retour sur mes pattes, je suis réélu dans ma région comme délégué. Ma détermination m'a poussé à m'impliquer davantage afin de m'assurer qu'aucun membre ne passe inutilement dans mes traces.

À l'automne 2016, un comité de moyens d'expression a été formé par l'exécutif et on m'a demandé d'y participer. Après quelques rencontres, on m'a proposé le poste de vice-président, ce que j'ai accepté avec le plus grand des plaisirs. Dans ce poste, j'ai découvert une autre portion de la vie syndicale, ce qui m'a amené à de sérieuses remises en question sur ma façon d'interagir avec les gens.

J'ai alors pris la décision de ne pas prendre la couleur du S.A.P.F.Q., mais plutôt d'y ajouter la mienne. Mes premières interventions ont fortement été remises en question par notre ancien président qui me demandait alors de devenir une autre personne, ce que j'ai refusé catégoriquement, ce qui m'a amené à le talonner de près jusqu'à son départ.

Mars 2017 : Conseil syndical Québec, l'offre patronale est refusée.

Le 30 mars 2017, nous sommes conviés à une rencontre avec la partie patronale à Québec. Le but de la rencontre consistait à nous faire avaler l'offre refusée quelques jours auparavant. RÉSULTAT : nous quittons la salle en signe de solidarité et d'appui au syndicat.

Avril 2017 : La pression patronale se fait sentir sur l'exécutif, le président Pierre Gagné démissionne et Nicolas Roy lui succède. La tâche semble se définir par elle-même. Au printemps 2017, suite au refus de la proposition de l'employeur, je me suis retrouvé impliqué dans le comité de négociations avec un mandat, celui de m'assurer que les intentions de l'employeur soient claires et à défaut, ne pas embarquer.

Les négociations ont débuté et j'ai alors eu l'impression d'arriver au milieu d'une conversation sans en connaître la langue. J'ai découvert les négociations avec tout ce qui vient avec; jeux d'intimidation, mauvaise foi, mensonge pour ne nommer que ceux-là. Les rencontres se succédaient et tout semblait aller de mal en pire. Une seule chose était claire pour moi : garder comme priorité le mandat donné par les délégués.

Finalement en juillet 2017, nous avons gagné notre point face au secteur de travail.

À l'automne 2017, une tournée provinciale s'est amorcée. N'étant pas à l'aise avec les sorties publiques, j'ai proposé à l'exécutif de rester en retrait au bureau du S.A.P.F.Q, ce qu'ils ont refusé.

Durant la tournée syndicale, j'ai pris contact avec certains membres qui étaient en conflit avec l'employeur, je pensais pouvoir faire avancer les choses. Au retour de la tournée, j'ai réussi à régler les litiges, ce qui m'a apporté une grande satisfaction de travail accompli et a renforcé mon désir d'accéder au poste de directeur aux griefs dans le futur.

Avec l'aide de M. Cléroux, j'ai amené la direction de notre région à changer sa façon de fonctionner. Les changements semblent porter fruit à un point tel que certaines régions semblent vouloir travailler en collaboration avec notre syndicat en mode prévention plutôt qu'en répression.

D'un commun accord avec M. Perreault, j'ai décidé de m'impliquer du côté des griefs, alors quelques dossiers m'ont été assignés. Les plus beaux assurément... un de harcèlement reconnu par la CNESST duquel je suis particulièrement fier et qui fera réagir assurément l'employeur face aux futurs cas de harcèlement psychologique qui étaient pris à la légère dans le passé. De là, mon implication sur le comité de griefs avec M. Perreault.

Mon implication auprès du directeur aux griefs me permet de vous confirmer officiellement mon désir d'accéder à ce poste.

Mon cheminement est bousculé par le désir de M. Perreault d'accéder à la présidence, mais ne change en rien mon désir grandissant d'implication à ce niveau.

Pour terminer, j'aimerais vous remercier de m'avoir fait confiance et permis de m'impliquer davantage dans notre syndicat.

Rapport du directeur aux griefs (Martin Perreault)

Bonjour à tous,

Voilà maintenant plus de deux (2) ans depuis mon dernier compte rendu de travaux, mais je peux vous assurer que ce n'est pas le travail qui a manqué. La lenteur et la longueur de la négociation ont fait en sorte que nous avons dû travailler d'arrache-pied afin que le service aux membres demeure efficace et efficient. Bien entendu, nous avons dû mettre quelques dossiers sur la glace, mais soyez assuré qu'ils ne sont pas oubliés pour autant. Depuis ce temps, je crois avoir accompli mes objectifs au meilleur de mes capacités et de mes connaissances tout en mettant sans cesse la « pédale au plancher ». Je dois reconnaître qu'un élément parmi ceux auxquels je m'étais engagé à réaliser demeure encore en « suspens ». Le Manuel d'Interprétation!!! Cependant, au courant des dernières semaines nous avons été en mesure de convertir la version actuelle en Word et nous avons débuté les travaux. Après l'analyse de tout ce qu'il aura à faire et surtout avec toutes les discussions paritaires qu'il y a eu depuis plus de vingt-cinq (25) ans, je crois sincèrement que nous devons tous s'y mettre pour réaliser un outil de travail juste et le plus parfait possible.

Étant donné la présence de plusieurs nouveaux délégués à ce congrès, laissez-moi vous faire un bref explicatif de mon parcours syndical. Il y a plus de huit (8) ans, je faisais mes débuts syndicaux dans la région Estrie – Montréal – Montérégie. Mes premiers pas dans le monde syndical ont rapidement été parsemés de défis et l'apprentissage « à la dure » m'a mené à aimer le monde syndical tout en voulant m'impliquer davantage.

J'ai rapidement compris que ce travail demandait beaucoup d'investissement personnel et professionnel, mais au bout du compte j'ai réalisé que j'étais capable d'accomplir plusieurs choses tout en le faisant avec passion.

Quelques années plus tard, je me sentais en mesure d'accomplir de nouveaux défis et c'est à ce moment que j'ai fait le saut à l'exécutif provincial du SAPFQ. étant élu 1er Vice-Président en 2014.

Ces nouvelles fonctions m'ont fait découvrir plus en profondeur le monde syndical et ça m'a permis d'apprendre les particularités du domaine, tout en étant entouré de personnes passionnées et d'expériences.

Suite au départ à la retraite de Paul Legault, j'ai été élu Directeur aux griefs en 2015. Depuis ce temps, j'ai appris les tâches associées à ce poste tout en m'appropriant plusieurs dossiers connexes.

En avril 2017, j'ai pris la relève comme porte-parole syndical à la table de négociation et au comité paritaire suite au départ à la retraite de Pierre Gagné. Je ne vous cacherais pas que toute cette charge de travail, combiné au départ « précipité » de notre ancien président, m'a poussé à consacrer une bonne partie de mon temps dans le SAPFQ.

Cependant, je peux dire qu'aujourd'hui cet investissement de temps a porté fruit en me permettant de maîtriser le fonctionnement de notre organisation syndicale, et ce, à tous les niveaux.

Après un changement majeur dans ma vie personnelle et un transfert dans la région de la Capitale-Nationale – Chaudière-Appalaches en décembre 2017, des décisions de gestion complètement farfelues et contraires au bon fonctionnement de l'organisation ont été prises à mon endroit.

En agissant de la sorte et surtout en voyant le comportement malicieux qui sévissait envers moi ainsi qu'envers toutes personnes qui gravitent aux alentours du SAPFQ, j'ai décidé de plonger et de m'investir à temps plein pour notre syndicat. Je constate qu'il y a un travail colossal à entreprendre et je crois être en mesure de faire changer les choses afin que tous les agents (es), qu'ils soient représentants (es) syndicaux ou non, puissent être traités de manière respectueuse, juste et sans être victime de discrimination dans leur bureau respectif.

Maintenant que mon « CV » syndical est complété, sachez que les deux (2) dernières années nous ont mis à l'épreuve, mais nous avons été en mesure de très bien s'adapter tout en peaufinant nos techniques de travail. Nos méthodes et notre capacité à se compléter les uns avec les autres, fait en sorte que notre organisation syndicale se porte à merveille. Toutefois, le travail à effectuer est devenu si important, que nous avons beaucoup de pain sur la planche pour les mois et années à venir. Les éléments essentiels pour la solidité, la longévité et la notoriété de notre organisation syndicale, demeure d'avoir une équipe solide et forte afin d'être ensemble, le porte-voix de tous ses membres. Chaque représentant syndical doit comprendre que nous sommes au service des membres et c'est à eux que nous devons « répondre présents ».

Tout au long de ces années, je me suis assuré d'être une référence pour tous ceux et celles qui avaient besoin de mon aide et pour ce faire, j'ai pris en charge plusieurs dossiers syndicaux (déontologie, CSST, paritaire, négociation, etc.) afin de bien trouver les réponses aux questions qu'on me posait.

Malgré tout ce travail, ma priorité était d'être disponible à tout moment pour que nous puissions bien représenter les agents (es) et surtout, pour qu'ils sachent que nous sommes là pour eux en cas de besoin.

Je ne vous cacherai pas que mon implication et mon investissement syndical, tout en y ajoutant ma « couleur », a fait de moi une personne avec qui l'employeur n'apprécie pas toujours parler, mais soyez assuré d'une chose : mon objectif principal est la représentation et la défense des droits de nos membres et quoique cela puisse me nuire éventuellement, j'y vais la tête baissée et je dis ce que j'ai à dire!!! Je crois fermement que depuis mes débuts, j'ai à cœur le bien des membres et mes intérêts personnels n'ont jamais passé avant ceux des agents (es) que je représente.

Cela étant dit, je vous réitère ma volonté de poursuivre dans la voie syndicale et je vous garantis que je serai toujours le même lorsqu'il sera le temps de me porter au front pour vous tous. Compte tenu de plusieurs éléments professionnels et personnels, et suite aux changements à la DGPF, j'ai l'intention de faire passer mon implication syndicale à un niveau supérieur en posant ma candidature à titre de Président provincial. Ayant pris beaucoup d'expérience et de confiance en mes moyens durant les deux (2) dernières années, je suis maintenant prêt pour la suite des choses et surtout, pour la prochaine ronde de négociation.

Je serai en mesure de mettre mon expérience au profit de tous et avec le noyau solide que vous allez élire aujourd'hui, je m'engage à porter le message aux endroits et aux personnes concernées.

En terminant, souvenez-vous des faussetés et des paroles malicieuses qui ont été dites suite à la dernière ronde de négociation par rapport à ce que nous aurions perdu des plumes et que le syndicat « tomberait »... Aujourd'hui, je vous garantis quand se tenant debout un certain 30 mars 2017, nous avons démontré que nous étions forts et solidaires.

Votre exécutif, les délégués et tous les membres doivent être fiers du SAPFQ et soyez assurés que nous serons en mesure de bien vous représenter et faire respecter vos droits!!!

Je vous souhaite un bon congrès et n'hésitez pas pour vous exprimer.

Syndicalement,

Rapport du Secrétaire général « Bilan 2017 et prévisions budgétaires 2018 » (Steven Cléroux)

Chers (ères) collègues délégués (es),

J'en suis aujourd'hui à deux années et demie (2 ½) à vous servir comme secrétaire général. C'est aussi mon quatrième conseil/congrès syndical que j'organise pour vous. Mon but premier pour tous les conseils/congrès, reste toujours le même; soit de passer trois (3) superbes journées avec des intervenants de premier plan. Comme je vous dis toujours, « aujourd'hui c'est votre paie ».

Pour ceux qui me connaissent un peu moins, je vous donne un aperçu de mes tâches au syndicat comme secrétaire général : en premier lieu, je m'occupe des finances, je prépare les exécutifs, je fais le suivi des résolutions, le suivi des libérations, je fais aussi partie des comités suivants; comité paritaire, comité directeur, comité uniforme, comité de négociation, responsable du comité de surveillance et pour terminer, je suis le coordonnateur provincial en SST. J'ai débuté mon mandat de secrétaire général au syndicat de la protection de la faune, le 1^{er} janvier 2016. Depuis, je m'efforce toujours d'améliorer le service aux membres et à ce dont les agentes et agents soient satisfaits tout en essayant et en trouvant des moyens afin d'économiser le plus possible.

Petites histoires des cinq (5) dernières années :

En 2013, il y a eu un bénéfice au montant de 6 380 \$, en 2014, un bénéfice de 6 280 \$, en 2015, un bénéfice de 10 871 \$, en 2016, un bénéfice de 56 588 \$ et en 2017, un bénéfice de 63 447 \$. De là, je crois, provient mon surnom que mes collègues me donnent (affectueusement j'espère) soit « Picsous ». Pour cette raison, je voudrais remercier mes collègues de l'exécutif qui mette beaucoup d'efforts à négocier avec moi à chaque fois que leur projet coûte un peu d'argent, ce n'est pas toujours évident. Évidemment, un gros merci spécial à la personne la plus importante pour moi comme secrétaire général qui sans elle, j'aurais plusieurs gros maux de tête, plus stressés et plus parlables, notre merveilleuse secrétaire Marie Lucie Lafond.

Concernant les négociations de notre convention collective 2015-2020, j'en étais à ma première et ce fut toute une expérience. Je peux vous dire que j'ai passé plusieurs nuits blanches à me torturer l'esprit, en me posant des questions et en m'imaginant plein de scénarios, mais le fait saillant fut la journée du 30 mars 2017. Vous avez montré à l'employeur qu'on se tenait debout et qu'on ne peut pas nous remplir continuellement de mensonges (pelleter des nuages). Vous m'avez tout simplement donné une quantité incroyable d'énergie afin de continuer et gagner la bataille du « secteur de travail ».

Je sais que je ne me suis pas fait d'admirateur du côté patronal et qui mêmes certaines choses se sont rendu aux oreilles de mes supérieurs, mais ils me connaissent et je peux vivre avec ça, je peux vous dire que Réjean Rioux n'a toujours pas digéré cette journée du 30 mars 2017.

En terminant, j'aimerais vous dire que je demanderais votre appui afin de solliciter un autre mandat comme votre secrétaire général. Je ne vous garantis pas une vision 2025... mais un travail honnête au service des agents de protection de la faune.

Syndicalement.

Une pause a été demandée afin d'informer les délégués des postes en élections.

Pause de 16 h 10 à 16 h 35

Item 10 — Élections

Les délégués intéressés par un poste ont énuméré leurs intérêts :

- Patrick Richard-Cummings est intéressé par un poste de vice-président et nous énumèrent ses intérêts.
- Karl-Hugo Wenzel est intéressé par le poste au comité uniforme et le comité SST et nous énumèrent ses intérêts.
- Guy Perron est intéressé par le comité directeur/uniforme, mais précise qu'il est content que des jeunes s'intéressent et il est aussi intéressé par un poste de vice-président et nous énumèrent ses intérêts.
- Denis Rousseau est intéressé par un poste de vice-président et nous énumèrent ses intérêts.
- Stéphane Collin est intéressé par le poste de directeur aux griefs, comme il l'a mentionné dans son rapport de vice-président.
- Nicolas Roy est intéressé par le comité uniforme/directeur et nous énumèrent ses intérêts.
- Steven Ritchie est intéressé par le comité uniforme/directeur et nous énumèrent ses intérêts.
- Guillaume Lacasse est intéressé par le poste de vice-président et nous énumère ses intérêts.
- Éric Giguère est intéressé par un poste au comité de surveillance et le comité uniforme/directeur et nous énumèrent ses intérêts.

a) Poste de Président provincial

Mise en candidature :

Guillaume Lacasse

propose

Martin Perreault

Martin Perreault accepte et est élu par acclamation.

b) Poste de Directeur aux griefs

Mise en candidature :

| | | |
|------------------|---------|-------------------|
| Guy Perron | propose | Stéphane Collin |
| Karl-Hugo Wenzel | propose | Guillaume Lacasse |

Les mises en candidature sont closes.

Guillaume Lacasse accepte;
Stéphane Collin accepte;

Les délégués passent au vote et **Stéphane Collin** est élu.

c) Poste de Secrétaire général

Mises en candidature :

| | | |
|--------------|---------|----------------|
| Mike Laforge | propose | Steven Cléroux |
|--------------|---------|----------------|

Steven Cléroux accepte et est réélu par acclamation.

d) Poste de 1^{er} Vice-président

Mises en candidature :

| | | |
|---------------------|---------|---------------------|
| Guy Perron | propose | Denis Rousseau |
| David Morin-Ouellet | propose | Patrick R.-Cummings |
| Karl-Hugo Wenzel | propose | Guillaume Lacasse |
| Denis Rousseau | propose | Guy Perron |

Les mises en candidature sont closes.

Guy Perron refuse;
Guillaume Lacasse accepte;
Patrick Richard-Cummings accepte;
Denis Rousseau accepte.

Il y a égalité entre Denis Rousseau et Patrick Richard-Cummings, alors le vote est reconduit entre Patrick Richard-Cummings et Denis Rousseau.

Les délégués passent au vote et **Denis Rousseau** est élu.

e) Poste de 2^e Vice-président

Mises en candidature :

| | | |
|---------------------|---------|--------------------------|
| David Morin-Ouellet | propose | Patrick Richard-Cummings |
| Nicolas Roy | propose | Guillaume Lacasse |
| Denis Rousseau | propose | Guy Perron |
| Geneviève Brosseau | propose | Karl-Hugo Wenzel |
| Valérie Guimont | propose | Mike Laforge |

Les mises en candidature sont closes.

Mike Laforge accepte;
Karl-Hugo Wenzel accepte;
Guy Perron accepte;
Guillaume Lacasse accepte;
Patrick Richard-Cummings accepte;

Les délégués passent au vote et **Mike Laforge** est élu.

f) Comité de surveillance - pour les postes de 1 an, 2 ans et 3 ans

Mises en candidature :

| | | |
|--------------------------|---------|--------------------------|
| Stéphane Collin | propose | Daniel Tremblay |
| Guy Perron | propose | Karl-Hugo Wenzel |
| Xavier Mainguy | propose | Éric Giguère |
| Daniel Tremblay | propose | Patrick Richard-Cummings |
| Patrick Richard-Cummings | propose | Guillaume Lacasse |
| Valérie Guimont | propose | Guy Perron |

Guy Perron refuse;
Guillaume Lacasse refuse;
Patrick Richard-Cummings accepte;
Éric Giguère accepte;
Karl-Hugo Wenzel accepte;
Daniel Tremblay refuse.

Suite aux acceptations des trois délégués, un vote au hasard est fait pour le comité de surveillance pour le délai de 1 an, 2 ans et 3 ans :

1 an, Patrick Richard-Cummings
2 ans, Karl-Hugo Wenzel
3 ans, Éric Giguère

g) Comité uniforme

| | | |
|--------------------------|---------|---------------------|
| Stéphane Collin | propose | Steven Ritchie |
| Patrick Richard-Cummings | propose | David Morin-Ouellet |
| Daniel Tremblay | propose | Nicolas Roy |
| Denis Rousseau | propose | Guy Perron |
| Guy Perron | propose | Karl-Hugo Wenzel |
| Nicolas Roy | propose | Éric Giguère |
| Mario Levesque | propose | Guillaume Lacasse |

Guillaume Lacasse refuse;
Éric Giguère accepte;
Karl-Hugo Wenzel refuse;
Guy Perron refuse;
Nicolas Roy accepte;
David Morin-Ouellet accepte;
Steven Ritchie accepte.

Les délégués passent au vote et **Nicolas Roy** est élu.

h) Comité paritaire

Le comité paritaire se compose de quatre (4) membres de l'exécutif :

Le Président provincial, Martin Perreault;
Le Directeur aux griefs, Stéphane Collin;
Le Secrétaire général, Steven Cléroux;
Le 1^{er} Vice-président, Denis Rousseau.

Motion pour détruire les votes concernant les élections

Proposition no S-828

Proposeur : Daniel Tremblay
Seconneur : Valérie Guimont

Je propose l'adoption de la motion pour détruire les votes concernant les élections.

Vote sur la proposition : Adoptée à l'unanimité

Le secrétaire général informe les délégués (es) que suite à une décision de l'exécutif, lors des conseils et congrès syndicaux, les délégués (es) et l'adjointe administrative recevront une carte cadeau de 50\$ pour les remercier de leur implication dans l'organisation et pour leur travail.

Levée de l'assemblée 18 h 25

Le 12 septembre 2018

8 h 30 — Le président fait l'ouverture de la deuxième journée du congrès. Il présente les personnes de la caisse des policiers et policières et les invite à prendre la parole.

13) Varia :

13.3) Informations par Messieurs Marc Bédard et Michel Beaupré de la Caisse des policiers et policières.

Ils font une présentation « PowerPoint » des différents services offerts aux membres de la caisse. Les délégués demandent des informations précises concernant les avantages et les produits. Ils proposent aux délégués une rencontre d'information au sujet de la retraite, la durée est d'environ quatre heures et cette rencontre est offerte gracieusement pour les membres de la Caisse des policiers et policières.

Pause de 10 h à 10 h 30

Item 9 — Rapports des officiers (suite)

Rapport du Secrétaire général « Bilan 2017 et prévisions budgétaires 2018 » (Steven Cléroux) (suite)

Bilan et prévisions budgétaires

Présentation du bilan financier du SAPFQ au 31 décembre 2017

Proposition no S-829

Proposeur : Patrick Richard-Cummings

Secondeur : Daniel Tremblay

Je propose l'adoption du bilan financier du SAPFQ pour l'année 2017, telle que présentée par le Secrétaire général.

Vote sur la proposition : Adoptée à l'unanimité

Présentation des prévisions budgétaires du SAPFQ pour l'année 2018

Proposition no S-830

Proposeur : Daniel Tremblay

Secondeur : Patrick Richard-Cummings

Je propose l'adoption des prévisions budgétaires du SAPFQ pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, telle que présentée par le Secrétaire général.

Vote sur la proposition : Adoptée à l'unanimité

Item 11 — Rapports des comités

Comité paritaire (Martin Perreault)

Depuis les deux (2) dernières années, le comité paritaire n'a servi que pour la tenue des rencontres de négociation afin de renouveler notre convention collective 2015-2020.

Depuis le dernier rapport du comité paritaire, au moins quatre (4) nouveaux membres se sont joints à cette table, soient MM. Nicolas Roy et Stéphane Collin pour la partie syndicale et MM. Gérald Desharnais et Hugo Durand pour la partie patronale.

Tout au long de la négociation, nous avons quand même tenu certaines discussions relevant directement du Comité paritaire, mais les rencontres dans le but de régler des interprétations et/ou irritants relevant de la gestion de notre convention collective n'ont pas vraiment eu lieu. Dans le dénouement de notre entente de principe du 12 juillet 2017, nous avons effectué une rencontre du Comité paritaire afin d'officialiser les acquis obtenus sans modification de la convention collective. Cette entente paritaire est aussi valide que n'importe quelle modification de la convention, mais en passant par ce véhicule qui nous est octroyé, nous pouvons faire certaines ententes qui pourraient être refusées par diverses instances gouvernementales.

Cela étant dit, lors de la dernière rencontre du Comité paritaire qui s'est tenue le 22 mai dernier, nous avons effectué les paraphes de notre nouvelle convention collective 2015-2020. À ce moment, je me suis permis d'émettre notre opinion relativement à la « mise en suspens » des rencontres paritaires provinciales et de certains comités des relations professionnelles régionaux, tout au long des trois (3) dernières années. En effet, cette manière de faire semble nuire significativement au climat de travail, car certains irritants et problématiques qui doivent se régler rapidement se sont envenimés en n'effectuant aucune rencontre paritaire pour trouver des solutions aux problèmes. J'ai indiqué à la partie patronale que nous ne pouvons agir de la sorte lors de la prochaine ronde de négociation, car c'est de notre responsabilité de maintenir de saines relations de travail.

En terminant, nous sommes confiants que la reprise des activités du Comité paritaire, tout en ayant de nouveaux visages autour de la table, ne pourra qu'améliorer les choses au niveau des relations de travail entre employés-employeur ainsi qu'au niveau des relations syndicales-patronales... Seul le temps pourra nous le dire!!!

Comité de griefs (Martin Perreault)

Depuis les deux (2) dernières années, le comité de griefs n'a pas été vraiment actif. Voyant le nombre important de griefs non réglés et surtout, en constatant que certains d'entre eux dataient de plusieurs années, j'ai relancé à maintes reprises l'employeur (par l'entremise des ressources humaines) afin que nous puissions avancer et régler plusieurs griefs. Malgré le fait que quelques griefs se soient réglés suite aux discussions entre moi et ces mêmes ressources humaines, je n'ai pu avancer plus rapidement dans la majorité des dossiers que je ne l'aurais souhaité. Je constate que la raison principale de la stagnation de ce comité est encore une fois la lenteur et la longueur de la précédente négociation et je crois que cette manière de fonctionner devra être changée à l'avenir.

Lorsque nous avons conclu notre entente de principe en juillet 2017, nous avons discuté de faire un « blitz » des griefs actifs afin de repartir le compteur avec notre nouvelle convention collective. Cette volonté partagée, s'enclenche très lentement suite aux nombreuses absences et manque de personnel des ressources humaines de notre ministère. De notre côté, moi et Stéphane Collin avons fait nos devoirs et nous sommes passés au travers de tous les griefs actifs. Nous avons analysé et décortiqué l'ensemble de ces griefs afin de préparer un premier document indiquant notre position dans plusieurs griefs. Nos vis-à-vis dans ce comité n'ont pas voulu s'avancer en indiquant par écrit leur position, mais en repoussant encore une fois le tout en septembre prochain. Nous avons réalisé que leur volonté de régler l'ensemble des griefs n'était finalement peut-être pas réelle, mais nous nous sommes assurés de leur indiquer notre mécontentement. Compte tenu de cela, nous allons revoir notre manière de fonctionner et nous envisagerons peut-être d'utiliser tous les moyens (légaux, s'il le faut...) pour forcer l'employeur à s'asseoir et discuter des griefs. Tout au long du processus, nous vous tiendrons informés de l'avancement des travaux du comité de griefs, sans toutefois indiquer les règlements obtenus, car il s'agit quand même d'éléments confidentiels appartenant aux agents (es) concernés (es).

Au courant de l'année 2017, le SAPFQ a demandé de se faire entendre en arbitrage dans un grief où les discussions en vue d'obtenir un règlement avaient échoué. Nous avons été entendus en avril dernier, mais malheureusement nous n'avons pas obtenu gain de cause dans ce dossier et le grief a été rejeté par l'arbitre St-Arnaud. Cette expérience a fait en sorte que j'ai pu voir l'importance d'en arriver à un règlement gagnant-gagnant pour les deux (2) parties lors des discussions, car lorsque nous nous trouvons devant un arbitre, tout peut arriver.

En terminant, nous constatons que depuis un certain temps, il semble y avoir un « campement » sur les positions de l'employeur relativement à plusieurs éléments de base de notre convention collective, ce qui mène au dépôt de plusieurs griefs.

Je constate qu'il y aura un énorme travail à faire afin que l'employeur « enlève ses œillères » et prend certaines décisions en toute connaissance de fait et du travail qu'effectuent les agents (es), au lieu de se fier à des intervenants externes, qui trop souvent, ne connaissent pas les particularités de notre métier.

Déontologie (Martin Perreault)

Depuis les deux (2) dernières années, le comité de déontologie a dû être assez proactif envers les agents (es) qui faisaient face à des plaintes en vertu du Code de déontologie policière du Québec, car l'employeur n'a pratiquement aucune discussion et/ou contact avec le SAPFQ lorsqu'une plainte est déposée contre un agent (e).

En matière déontologie, l'employeur se dissocie complètement de ses agents (es) lorsqu'une plainte est déposée contre l'un (e) d'eux, mais je crois que le fait de laisser les agents (es) à eux-mêmes tout en leur suggérant de contacter leur syndicat n'est aucunement l'image à projeter envers ses employés. Celui-ci se défend qu'il puisse être « accusé » d'ingérence s'il donne du support à ses agents, donc je me questionne grandement sur le terme à utiliser lorsqu'il laisse ses employés seuls et sans outils devant les plaignants, les avocats impliqués et la Commission de déontologie...

Pour ma part, je crois que tous les agents (es) ont droit d'être orientés, accompagnés et défendus lorsqu'une situation déontologique survient. Bien entendu, nous sommes responsables des gestes que nous commettons dans le cadre de notre travail, mais par expérience, la quasi-totalité des plaintes déontologiques sur lesquelles j'ai soutenu et/ou accompagné les agents concernés se sont avérées n'être qu'une question de perception et une mauvaise compréhension des pouvoirs qui nous sont conférés.

Suite à une cause impliquant deux (2) agents de protection de la faune pour lesquels leur avocat est venu démontrer qu'en agissant en tant qu'agent des pêches (Loi fédérale), nous n'étions pas assujettis au Code de déontologie policière du Québec, on peut certainement croire que des plaintes de citoyens envers les agents (es) ont été rejetées. Cependant, au moment d'écrire ce rapport nous avons eu l'information que les changements légaux avaient été demandés afin de modifier le Code de déontologie policière du Québec et ainsi, nous assujettir lorsque nous exerçons nos fonctions en vertu de lois fédérales.

Cela étant dit, j'ai quand même dû accompagner quelques agents lors de rencontres de conciliation et elles se sont toutes terminées avec une entente signée entre les parties pour mettre fin au « conflit » sur-le-champ. Au courant des prochains mois, il y a d'autres rencontres de conciliation à venir, mais nous sommes en attentes de trouver une date qui conviendra à toutes les parties.

En tant qu'organisation syndicale, je crois fermement que nous avons un rôle important à jouer lorsque nos membres se retrouvent dans le processus déontologique, mais je crois que nous devons entreprendre de sérieuses discussions avec l'employeur pour que ce sentiment d'abandon, qui est ressenti par les agents (es) impliqués, cesse et qu'ils aient l'impression que leur employeur les supporte dans ce passage stressant, mais obligé.

Dîner de 12 h 15 à 13 h 30

13) Varia : (suite)

13.4) Conférence de M. Jacques Painchaud « La judiciarisation de l'intervention policière et les médias »

M. Painchaud se présente et nous fait un résumé de son cheminement professionnel. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter l'article dans la revue du CRDP que vous avez reçu par courrier.

Pause de 15 h 50 à 16 h 20

Item 11 — Rapports des comités (suite)

SST Prévention et Défense (Martin Perreault)

Depuis les deux (2) dernières années, le comité SST (prévention et défense) a eu beaucoup de travail suite aux nombreuses déclarations d'accidents de tous genres reliés au travail.

Un fait important à savoir en matière SST, c'est que le SAPFQ n'a pas d'obligation légale de défendre ses membres lors d'accident de travail, mais nous nous sommes quand même donné certaines règles de fonctionnement pour ne pas laisser les agents (es) qui se retrouveraient devant le « mur » de la CNESST.

Malgré le fait que nous n'avons pas eu à aller plaider de cause devant le tribunal administratif du travail (T.A.T.) depuis le dernier rapport de ce comité, j'ai grandement travaillé avec notre avocate, M^e Marie-Christine Dufour afin d'arriver à bien comprendre les dossiers complexes de lésions professionnelles que certains agents (es) ont pu subir et tenter d'arriver à s'entendre avec l'employeur et la CNESST pour faire reconnaître hors cour certains d'entre eux.

Au courant des derniers temps, j'ai pu constater la bonne volonté et l'ouverture de l'employeur (par l'entremise des ressources humaines), quant à leur volonté de discuter avec nous afin de trouver une entente gagnante-gagnante entre l'employé et l'employeur, tout en excluant la CNESST des discussions.

Cette « nouvelle » manière de faire, fait en sorte que l'employé y trouve son compte dans un dossier qui est initialement refusé par la CNESST et l'employeur ne voit pas son dossier entaché par une déclaration d'accident du travail.

Le combat de l'heure du SAPFQ en matière de CNESST a commencé depuis environ un (1) an et est toujours d'actualité. Beaucoup de nos efforts sont consacrés dans le dossier de la maladie de Lyme et la reconnaissance de cette maladie comme maladie professionnelle. Le dossier est très complexe à gérer et nous sommes toujours en démarche afin d'obtenir gain de cause dans un dossier, tout en tentant d'être reconnus professionnellement par la CNESST.

Bien entendu, la bataille s'annonce assez féroce, mais les autorités gouvernementales ont fait quelques allocutions publiques à l'effet qu'il serait éventuellement possible que les agents de protection de la faune du Québec reçoivent cette reconnaissance...

D'ici-là, je crois que nous devons bien documenter tous les cas de piqûre de tique et n'hésitez surtout pas pour bien diriger les agents (es) afin que tous les documents nécessaires soient complétés et remis le plus rapidement possible.

Bénéfices marginaux (Martin Perreault)

Depuis les deux (2) dernières années, le comité des bénéfices marginaux a dû se rencontrer à plusieurs reprises dans les bureaux du Syndicat de la Fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ).

Après plus de quatre (4) années à siéger sur ce comité, je suis en mesure de comprendre l'impact de plusieurs décisions et je suis en mesure de bien répondre aux questions des membres.

Malgré les nombreuses augmentations de nos primes au fil du temps, tout un chacun doivent comprendre que nous payons très cher pour notre assurance collective en raison d'un seul élément : l'employeur ne cotise pratiquement « RIEN »... De plus, lorsqu'on parle d'assurance collective, il faut être conscient que nous sommes tous dans le même panier et que les réclamations effectuées individuellement sont réparties sur la collectivité de notre régime.

Sachez une chose, s'il y avait de meilleures options et/ou des compagnies ayant des tarifs beaucoup plus bas pour des assurances comparables, nous n'hésiterions pas une seule minute à y aller. Cependant, une masse comme nous (+/- 30 000 membres) n'attire pas toujours les compagnies d'assurances, car les risques et la gestion du régime sont très complexes.

Le meilleur « coup » que nous avons pu faire depuis le dernier rapport de ce comité s'est déroulé lors de la précédente ronde de négociation.

En effet, après avoir suivi les conseils des représentants du SFPQ, nous avons demandé à l'employeur de nous octroyer une somme supplémentaire pour nos assurances collectives.

Afin d'être certain qu'on ne tente pas de nous négocier cette somme, la demande a été faite à la toute fin de la négociation et on nous a consenti environ 48 000 \$ par année supplémentaire pour notre organisation. Cette somme devait s'ajouter à celle obtenue par les autres organisations syndicales dans un pot commun, mais au courant des derniers mois, le gouvernement a indiqué que les sommes octroyées étaient reliées directement à chacun des syndicats et ne pouvaient être distribués à ceux qui ne l'avaient pas obtenu. Je vous assure que certaines organisations syndicales, qui ont décidé de la négocier contre autre chose, ne sont pas très heureuses aujourd'hui et des démarches pour obtenir leur somme d'argent sont présentement en cours.

En terminant, les diminutions de primes à payer que vous avez pu remarquer au courant des derniers temps sont le résultat du travail que nous avons effectué lors de la négociation, mais comme je l'ai indiqué dans un communiqué, il ne faut pas s'attendre à ce que nous en ayons à toutes les années, mais vous pouvez être assuré que nous demanderons une plus grande contribution à nos assurances collectives lors de la prochaine ronde de négociation...

Comité uniforme (Steven Cléroux)

Depuis mon dernier rapport, nous avons eu trois (3) rencontres. J'ai participé à deux (2) réunions avec Luc Forest, qui est maintenant retraité et la dernière avec Martin Perreault. Le comité est en constante évolution. Chaque réunion me surprend toujours. Voici un exemple; la dernière réunion soit le 18 mai 2018, l'employeur nous a mandatés de changer l'allure de nos casquettes grises, ce que nous avons fait. Désormais, nos casquettes vont être noires avec un design quelque peu modifié. Nous soupçonnons beaucoup l'employeur d'avoir tellement aimé nos casquettes rouges, qu'ils nous ont transmis ce mandat.

En ce moment, le comité est composé de deux (2) agents représentant syndical (moi et Martin), Stéphane Beaupré du Centre de formation de Duchesnay, Daniel Alain du Centre de gestion des uniformes, Mathieu Charrette de la DGPF et dirigeant des réunions, un commandant, un lieutenant et Nathalie Vallée (secrétaire du comité). Parfois, il se greffe des invités spéciaux.

Lors des réunions, nous étudions chaque fiche de sujets provenant des agents concernant les composantes de l'uniforme. Par la suite, nous apportons nos commentaires, suggestions et décisions.

Voici quelques réalisations ou en voie de l'être (à l'essai) :

- Gant de motoneige
- Clip à menotte (accessoire du ceinturon)
- Casquette noire
- Habit de pluie de meilleure qualité

- Étui à pistolet avec support
- T-shirt pour maître-chien
- Pantalon terrain noir (à l'essai)
- Chemise estivale, manche longue rétractable (à l'essai)
- Culotte estivale pour patrouille en bateau (à l'essai)
- Botte de terrain muni de crampons rétractables à venir (à l'essai)
- Étui à chargeur pivotant (à l'essai)
- Étui à menotte en nylon (à venir)
- Écussons en genre de « caoutchouc » (à venir)

Il est à noter que depuis mon arrivée au comité uniforme (3 ans) le budget n'a jamais augmenté, il est toujours resté le même. Donc, nous nous devons d'être imaginatifs afin d'offrir à nos agentes et agents les meilleures composantes possible avec la technologie d'aujourd'hui.

Comité directeur (Steven Cléroux)

Qu'est-ce que le comité directeur :

En gros, c'est un comité qui donne les lignes directrices aux comités SST régionaux. C'est le comité directeur qui tranche ou prend la dernière décision à un dilemme, conflit questionnement ou besoin.

Voici un exemple :

L'obligation de fournir à un ou tous les agents de protection de la faune une pièce d'équipement essentielle à la sécurité de ceux-ci.

Les réunions sont au rythme de deux (2) par année et se tiennent à Québec. Depuis mon dernier rapport, j'ai eu un total de quatre (4) réunions dont trois (3) avec Luc Forest et une avec Martin Perreault qui a remplacé Luc Forest dû à son départ à la retraite.

Durant ces quatre (4) réunions, plusieurs décisions furent prises, je vous énumère quelques-unes :

- Les nouvelles ceintures du ceinturon plus légères;
- Achat d'un manteau et culotte moustiquaire pour tous les agents;
- Pics à glace pour tous les agents avec marque recommandée suite à des essais
- Instauration d'une formation en milieu isolé;
- Instauration d'une trousse pour les nouveaux agents avec une formation d'embarcation obligatoire dans sa région;
- Un protocole de matériel nécessaire à avoir dans chacune des boîtes de camion;
- Abrogation de la rédaction des rapports dans les camions.

Outre les réunions, je reçois tous les comptes rendus des réunions SST régionales. J'en prends connaissance et je réponds à certaines questions et j'apporte si nécessaire certains points aux réunions du comité directeur afin de les aider.

Surveillance (Mike Laforge et Guillaume Lacasse)

Avec l'arrivée en fonction de M. Nicolas Roy à titre de président du SAPFQ, et la fin du mandat de trois ans de M. Guillaume Lacasse, M. Mike Laforge était seul dans ce comité pour effectuer la surveillance des dépenses. Donc, avec l'approbation du comité exécutif, le président a demandé à M. Lacasse s'il acceptait de prolonger son mandat d'une année dans le but de pouvoir effectuer la surveillance des dépenses en respectant le quorum qui est de deux personnes. M. Lacasse a accepté.

Les 1^{ers} et 2 mai 2018, M. Guillaume Lacasse, ainsi que M. Mike Laforge se réunissaient au bureau du SAPFQ à Montréal pour produire le rapport de surveillance. Le comité a décidé de choisir cette date, car tous les membres de l'exécutif étaient réunis pour la lecture des textes de la future convention collective. Comme pour les années précédentes, le comité de surveillance a obtenu la grande collaboration de tous les membres, ainsi que de l'adjointe administrative, Mme Marie Lucie Lafond, pour répondre aux questions. Le mandat du comité est de surveiller les actifs du syndicat, vérifier les dépenses semestrielles, les irrégularités de l'exécutif et de proposer des recommandations pour les années futures.

L'année 2017 n'a pas été de tout repos pour l'exécutif syndical, entre autres le départ précipité du président M. Pierre Gagné, refus d'entente de principe, négociation de la future convention collective, tournée provinciale, etc. Le comité de surveillance a pris tout cela en compte pour effectuer le rapport de surveillance. Il a donc demandé des explications à savoir, pourquoi le 5e poste de l'exécutif n'a pas été comblé. Les quatre membres ont été unanimes, ils ne croyaient pas que la signature de la convention collective allait être aussi longue et ne voyait pas l'importance, ainsi que la nécessité de faire entrer une nouvelle personne dans l'exécutif pour la fin d'une convention. De plus, le président par intérim M. Nicolas Roy a gardé ses tâches de vice-président.

Le comité a vérifié si les recommandations des années 2016 et 2017 concernant le calendrier de travail avaient été respectées. Malheureusement, seulement deux membres ont consigné le calendrier ce qui occasionne des difficultés pour les employés du secrétariat. Le but du calendrier n'est pas d'ajouter une tâche supplémentaire aux membres de l'exécutif, mais de faciliter le travail de tous. De plus, le comité a réalisé que la présence des membres de l'exécutif au bureau du syndicat à Montréal avait énormément diminué. Par contre, il y a davantage de travail effectué à la maison ce qui occasionne une diminution des coûts (frais de transport et de repas). Nous sommes conscients que présentement le président par intérim n'est pas libéré à temps plein comme l'ancien président. Cependant, il est recommandé, pour les prochains membres de l'exécutif, de s'assurer d'une présence accrue au bureau à Montréal.

Le comité s'est penché sur le dossier du poste de l'agente de secrétariat, le contrat de Mme Renée Dagenais a été rompu avant la fin de son contrat, car elle ne comblait pas la vision future du SAPFQ.

Une demande pour combler un poste d'agente de secrétariat a été faite sur Emploi Québec. À la suite de cette demande, Mme Sonia Laramée a effectué un stage gratuit durant six semaines et par la suite a été engagée. Cependant, Mme Laramée a été rencontrée pour des problèmes personnels qui avaient des répercussions au bureau et a été congédiée un mois plus tard. Le comité félicite l'exécutif pour être très proactif dans ce dossier, mais recommande que Mme Lafond soit présente dans le dossier du recrutement, car c'est principalement elle qui va côtoyer cette agente de secrétariat au bureau.

En 2017, les membres avaient recommandé au secrétaire général d'être rigoureux concernant le bilan financier, ainsi que les prévisions pour l'année future. Malgré tout, l'ensemble des documents avait été remis seulement trois jours avant que le comité se rende au bureau du SAPFQ. En 2018, un manque de communication a eu pour conséquence que le bilan a été remis seulement qu'à l'arrivée des membres du comité.

Le comité déplore le fait que la planification de 2018 n'ait pu être finalisée à temps, et remarque que cela va à l'encontre des règles de la constitution. Afin d'éviter ce genre de situation dans les années futures, il est recommandé de prendre entente avec le secrétaire général pour prévoir une rencontre. Nous devons faire mention que lors de la rencontre avec le secrétaire général, il nous a présenté un document, écrit à la main, qui expliquait les prévisions budgétaires de chaque point et qui était très intéressant. Donc, il lui a été suggéré d'informatiser ce document et de le joindre avec le bilan pour la prochaine année.

En 2016, le comité s'est penché sur l'acquisition d'un appartement pour remplacer la location de chambre d'hôtel. Après vérification, l'appartement coûterait environ 775 \$ par mois, soit environ sept couchers à l'hôtel, ce qui était facilement rentable. Il est à noter que quelques modifications ont été apportées pour qu'elle soit à moindre coût par exemple; enlever l'usage d'Internet. Cependant, pour 2017, l'appartement n'a vraiment pas été rentable. Il est suggéré par le comité de surveillance d'avoir un registre des couchers et de garder l'appartement pour 2018, mais que le prochain exécutif devra analyser ce point rigoureusement.

Pour la première fois depuis deux ans, nous avons constaté une diminution des coûts pour les dépenses reliées à l'informatique. Il a été très apprécié par les membres du comité que leur recommandation soit respectée, car une soumission a été produite par Mobotek, ainsi que des recherches auprès de Best Buy et Groupe Simoneau (où travaille le conjoint de Marie Lucie Lafond) pour valider des prix concernant l'achat d'un portable. Cela a permis de faire baisser la soumission de Mobotek. De plus, il a été signifié au comité que le service offert par Mobotek est impeccable et que cela est très apprécié par les membres de l'exécutif.

Avec l'année 2017 qui a été très particulière, le dossier du manuel d'interprétation n'a pratiquement pas avancé ce qui est compréhensible.

Le comité recommande que pour la prochaine année, ce dossier soit sérieusement pris en charge par un membre de l'exécutif. Cet outil sera un atout important pour tous les syndiqués et évitera des dérangements à l'exécutif.

En 2017, le SAPFQ a reçu un montant de 12 674,35 \$ provenant du fond de consultation du contrat 30000 de Desjardins Assurances. La raison de ce retour d'argent est; depuis que nous sommes avec Desjardins pour gérer nos assurances collectives, il y avait un pourcentage de notre prime d'assurance qui était déposé dans un fond de consultation. Étant donné que ces sommes n'avaient jamais été touchées, le comité des assurances collectives a pris la décision de remettre la somme à chacun des syndicats, en distribuant le tout au prorata du nombre de membres dans chacune des organisations syndicales.

De plus, un montant a quand même été laissé dans ce fond de consultation pour que les dépenses des membres du comité soient absorbées, de même que les frais encourus par les actuaires qui travaillent pour nous dans ce dossier. En terminant, il faut être conscient que nous ne devons pas nous attendre à recevoir un montant similaire toutes les années, car il a été accumulé au fil du temps et qu'à partir de maintenant, le comité l'utilise à bon escient.

Pour conclure, des bénéfices de 63 447 \$ ont été réalisés pour l'année 2017. Ce montant est très élevé comparativement à 2016 qui étaient de 1 922 \$.

L'écart important s'explique de la façon suivante : avec les négociations de la convention collective, plusieurs comités ont été suspendus, entre autres le comité des griefs, comité paritaire, etc. Avec le retour du fond de consultation, un membre de moins à l'exécutif et moins de présence au bureau du SAPFQ cela définit davantage l'écart entre les deux années. Le comité est très heureux de constater que leur recommandation (durée de trois 3 jours) pour le prochain congrès syndical sera peut-être retenue. Cela permettrait une meilleure compréhension des enjeux et donner lieu à de meilleurs échanges.

Mike Laforge et Guillaume Lacasse

Suite au rapport du comité de surveillance, le secrétaire général Steven Cléroux donne des explications de la façon que les documents ont été remis cette année.

Levée de l'assemblée 18 h 00

Le 13 septembre 2018

8 h 30 — Le président fait l'ouverture de la troisième journée du congrès et présente M. Philippe Laliberté, nouveau directeur de la protection de la faune du Québec, depuis peu.

Item 13 — Varia (suite)

13.5) Directeur de la protection de la faune, M. Philippe Laliberté

M. Laliberté se présente et nous fait un bref résumé de son cheminement professionnel et personnel. Il explique sa vision comme directeur général et nous sommes confiants d'avoir de bonnes relations futures avec l'employeur.

Pause de 10 h 30 à 10 h 50

Item 12 — Modifications de la Constitution, ½ journée (Martin Perreault)

Le directeur aux griefs, Martin Perreault, informe les délégués qu'ici la fin de l'année, il leur fera parvenir le document avec les modifications souhaitées. Par la suite, il leur demande de lui faire parvenir leurs demandes d'ajout de modifications avant le 31 mars 2019, afin qu'il puisse les présenter au prochain Conseil syndical.

Item 13 — Varia (suite)

13.6) Explications de la future rencontre de section « Demandes cahier de charge »

En ce qui concerne la prochaine convention collective, le président provincial, Martin Perreault, demande aux délégués de lui faire parvenir les points qu'ils veulent apporter concernant le cahier de charge. Les demandes doivent être déposées à l'employeur au mois d'octobre 2019.

13.7) Relations ou représentation avec l'employeur (*rencontre procédurale, façon de compléter un grief*).

Le président provincial Martin Perreault et le directeur aux griefs Stéphane Collin vont se rencontrer afin de préparer un guide pour informer les délégués de la façon de préparer et compléter un grief ainsi que la façon de se préparer lors d'une procédurale.

13.8) SAPFQ délégué mise à jour (Nicolas Roy)

Il demande aux délégués d'accepter la demande d'amitié dans « Facebook délégué » afin que tous puissent recevoir les messages ou les informations que les membres de l'exécutif mettent sur « Facebook délégué ».

Assermentation des officiers élus

Les officiers élus prononcent à haute voix « Je, soussigné, promets solennellement sur mon honneur d'être fidèle aux principales obligations que je contracte comme (poste) en remplissant avec fidélité, dévouement et honnêteté les fonctions qui me sont confiées.

Les documents seront joints au procès-verbal avec signature des officiers et du président d'élection.

13.9) Maladie de Lyme (Denis Rousseau)

Il explique qu'un de ces confrères a eu une tique sur le bras pendant 15 minutes et a eu très peur de contracter la maladie de Lyme. La direction de la protection de la faune du Québec doit suivre la directive du collège des médecins. Pour avoir des informations plus pointues, vous pouvez consulter l'Association québécoise de la maladie de Lyme. Une lettre ouverte a été lancée à différents partis politiques pour les sensibiliser. Nicolas Roy nous fait la lecture de la lettre de revendication.

13.10) Demande pour soutien et aide lors d'une plainte

Proposition no S-831

Proposé : Daniel Tremblay
Secondé : Guillaume Lacasse

Je propose que le conseil syndical mandate l'exécutif ou le comité paritaire d'établir une procédure de soutien et d'aide à l'agent(e) concerné(e) lors d'un avis de plainte criminelle pénale ou déontologique et donner l'information au syndicat.

Vote sur la proposition : Adoptée à l'unanimité


Le secrétaire général demande qu'un tour de table soit fait afin de connaître les impressions de chacun sur le congrès syndical en général. Les délégués ont été très satisfaits, le respect, l'écoute des membres de l'exécutif, les échanges entre eux et les invités ont été plusieurs fois mentionnés et très appréciés. Ils aimeraient qu'au prochain conseil syndical, qu'on alloue plus de temps pour des échanges entre eux.

Item 14 — Ajournement

Levée de l'assemblée 14 h


Steven Cléroux
Secrétaire général

Adopté par l'assemblée du conseil syndical le 29/05/2019 et contresigné par


_____ Président provincial ou son remplaçant ce même
jour.